

# Compiègne, une géographie sociale (1982-1990)

Alain J.M. BERNARD

Il existe un imaginaire compiégnois (1). La ville de Compiègne, ou simplement son toponyme, appellent une représentation unitaire et univoque, somme toute positive, conforme à la mise en intrigue opérée par les communicateurs de l'action locale(2).

Côté experts en science régionale, Compiègne se distingue au sein d'espaces productifs en crise (3) par "*le développement d'industries à haute valeur ajoutée, la présence de la première université technologique, l'héritage et l'environnement urbains d'une ville impériale*" (4).

Côté Compiégnois, 12,5 % des personnes interrogées retiennent, comme meilleur atout du développement local, la diversité des activités industrielles et la proximité de Paris, 11 % citent la présence de l'Université de Technologie et ses centres de recherche. Les résidents évoquent secondairement la Forêt et la qualité de vie (6,5 %), le potentiel touristique et sportif (6 %), la notoriété de la ville (5 %) (5). La population alloctone des élèves-ingénieurs de l'UTC caricature cette signalétique urbaine. Les jeunes gens qualifient la ville de "bourgeoise" à 82 %, d'universitaire et propre à 50 %. Sont classés parmi les meilleurs atouts de la ville : l'Université par 62,3 % des étudiants, la situation par 54,6% des personnes interrogées. La

forêt mise à part, le potentiel touristique, patrimonial ou la gratuité des transports en commun ne retiennent guère l'attention. Parmi les défauts majeurs, viennent en tête le climat (pour 39 % des "utécéens" ), la faiblesse de l'animation (36 %) et la mentalité jugée mauvaise par 32% des interviewés (6).

Les images communiquées, reçues et vécues ne sont cependant pas aussi simples et semblables que pourrait l'accréditer une analyse superficielle de déclarations convergentes. En effet, si les éléments de l'imaginaire urbain semblent constituer un fond d'évidences communes, on note que 30% des personnes interrogées sur le meilleur atout du développement local n'avaient pas d'opinion à la fin des années 80 - 37 % chez les 40-59 ans- et qu'au mieux, un Compiégnois sur 10 citait l'une des composantes majeures de la représentation dominante. Ces écarts entre les images communiquées, et restituées impliquent que l'espace urbain peut se structurer selon des formes d'évitement, d'inégale adhésion voire de contestation du mode de développement local et de sa mise en intrigue par les communicateurs de l'action territoriale.

Pour préciser et comprendre cette géographie sociale que doivent gérer les différents acteurs et groupes d'acteurs locaux, des études à plus gran-

de échelle s'avèrent pertinentes, renouvelant l'image de la ville.

Une méthode d'approche consiste à identifier les structures socio-spatiales à l'aide de l'analyse multivariée et d'une série d'indicateurs. Deux types d'analyses multivariées ont été mobilisés : d'une part, l'analyse factorielle des composantes principales a été appliquée aux variables extraites du recensement de 1982 (7) ; d'autre part, l'analyse graphique Bertin a permis de traiter les données du recensement de 1990.

Les données retenues comme descripteurs sociaux sont classiques :

- la taille du ménage
- la structure de la population par classe d'âge
- le niveau de formation sanctionné par un type de diplôme chez les plus de 15 ans (niveaux I, II, III, IV, V)
- les catégories socio-professionnelles
- le taux de population étrangère
- l'origine géographique et la mobilité territoriale (par comparaison des lieux de résidence entre les recensements de 1975, 1982, et 1990)
- le type d'habitat (individuel, collectif)
- le statut du résident, et son patrimoine (propriétaire, locataire)
- l'importance du logement social (résidence en HLM, et logement par l'employeur)



-l'équipement du ménage. La possession d'une voiture et d'un téléphone constituait dans les années 80 un critère de différenciation des populations.

L'interprétation des structures socio-spatiales locales peut se fonder sur le corpus de la géographie humaine et de l'écologie urbaine. Trois modèles de base sont disponibles :

1. Le modèle concentrique que R. E. PARK et E. W. BURGESS ont proposé dans les années 20.
2. Le modèle sectoriel de H. HOYT.
3. Enfin, le modèle en mosaïque des Etatsuniens C. D. HARRIS, et E. L. ULLMAN.

Les travaux de J.L. Brian BERRY ont permis de mesurer la part qui revient à chaque modèle dans l'organisation des villes, et quels processus sont à l'oeuvre dans chacun des cas (8). Au trois modèles, correspondent 3 processus fondamentaux :

-la position dans le cycle de vie est la composante qui pèse le plus dans l'organisation concentrique de l'espace. La théorie du cycle de vie est corrélative de l'idée de revenus non permanents, avec des périodes successives d'accumulation, puis d'arbitrage entre des dépenses de consommation et d'investissement (habitation, formation des enfants, retraite,...).

-les disparités de revenus structurent l'espace urbain en secteurs. On notera toutefois que des contraintes fonctionnelles (flux, ruptures de charges) gênent des dispositifs territoriaux de type sectoriels tels les zones industrielles, fluviales, littorales,.

-les clivages ethniques et religieux si caractéristiques des villes nord-américaines différencient l'espace urbain en mosaïque (9). L'application de ce modèle à une agglomé-

ration européenne moyenne semblera peut-être aventureuse, particulièrement au regard du vieux projet universaliste français.

### SECTION 1 : LES STRUCTURES SOCIO-SPATIALES EN 1982.

La première approche de la géographie sociale et des structures sociospatiales compiégnoises se fonde sur une base de données géographiques, décrivant un maillage assez fin de 9 entités spatiales (carte 1) à l'aide de 39 variables extraites du recensement de 1982.

L'analyse multivariée permet d'organiser les données traitées en fonction de 3 composantes principales qui rendent compte de 86,13 % de l'information: la première composante représente 46,35 % de l'information ; la seconde 27,85 %, la troisième 11,92 %. Rapide, l'interprétation semble devoir retrouver les modèles de base de la géographie urbaine. Approfondie, elle révèle de subtiles nuances.

#### 1.1. Une opposition centre-périphérie à nuancer.

**Tableau 1 : lien entre les variables et axe 1.**

| Corrélations négatives :                 |  |
|--|--|
| -  | Population de moins de 20 ans                      |
| -  | Population ouvrière                                |
| -  | Autres inactifs                                    |
| -  | Ménages de plus de 3 enfants                       |
| -  | Population étrangère                               |
| -  | Nombre d'HLM                                       |
| Variables corrélées positivement à l'axe |  |
| -  | ménage sans enfant                                 |
| -  | Population avec baccalauréat                       |
| -  | Population ayant un diplôme supérieur à bac plus 2 |
| -  | Population de plus de 60 ans                       |
| -  | Retraités et cadres                                |
| -  | Artisans et commerçants                            |
| -  | Professions intermédiaires                         |
| -  | Nombre d'immeubles                                 |
| -  | Population avec diplôme Bac + 2                    |

L'axe 1 met en évidence les principales caractéristiques sociologiques qui structurent l'espace compiégnois. Comme le montre le tableau 1, les variables fortement discriminantes tiennent à la taille de la famille, aux classes d'âges inactives, à la propriété de la résidence, aux niveaux d'étude supérieurs (niveau Baccalauréat, Bac + 2 et davantage), à l'opposition cadres, indépendants - ouvriers, enfin, à la présence de population étrangère (10).

En résumé, l'axe 1 rend compte de hiérarchies et de distinctions sociologiques classiques : à savoir l'inégale détention de capitaux économiques et scolaires, liés aux catégories sociales et professionnelles, ainsi qu' au cycle de vie.

Le statut de la population étrangère appellera ici un commentaire selon deux directions contradictoires. D'abord, la figure de l'immigré s'inscrit dans des clivages classiques en occupant une position socialement dominée : elle semble conforme à la description de Gérard NOIRIEL (11). Ensuite, ce constat apparaît paradoxal au regard des traditions et des ambitions locales : internationalisée, la ville n'accueille pas nettement ces élites de la mondialisation apparentées aux groupes sociaux dominants (12).

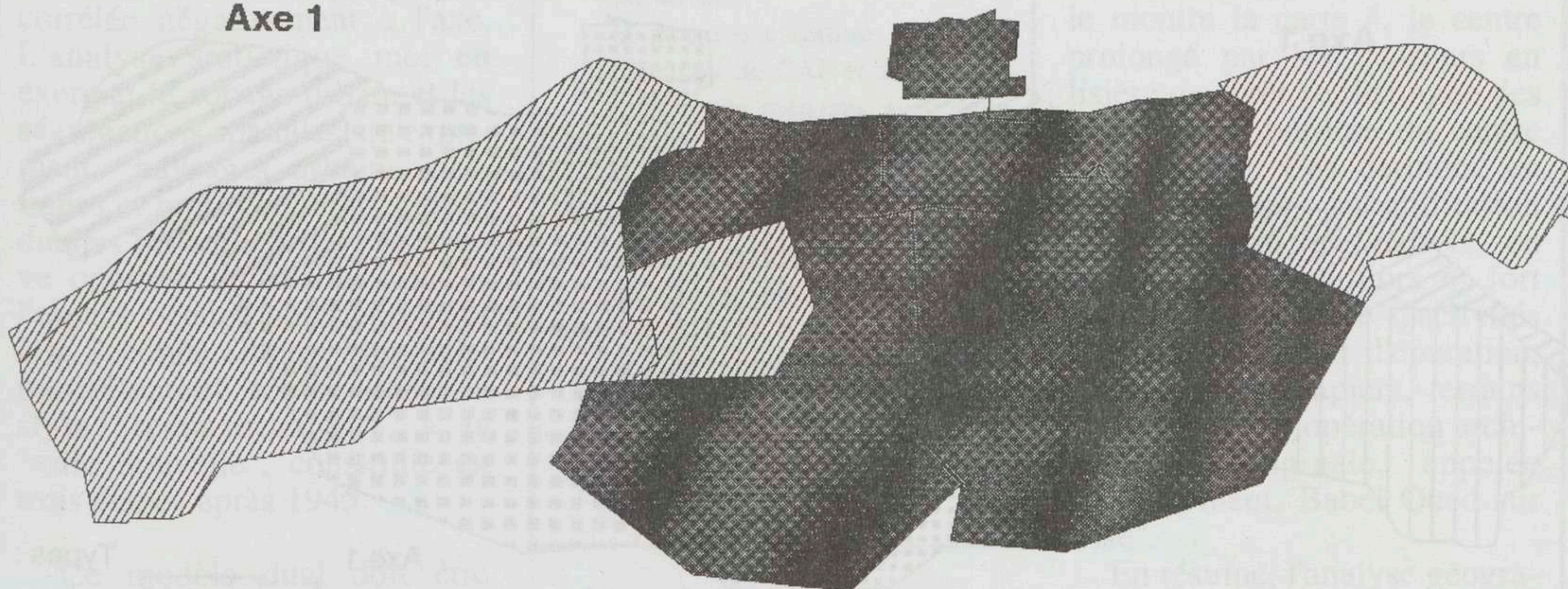
En conclusion, on retiendra que l'inégalité des ressources disponibles joue un rôle important dans la structuration de la société compiégnoise en 1982, mais qu'elle ne s'avère pas exclusive contrairement à ce que laisserait croire un sociologisme rapide et critique : l'axe 1 rend compte de moins de 50 % de l'information.

**Au plan spatial,** l'axe 1 fait ressortir une structure duale, concentrique, de type

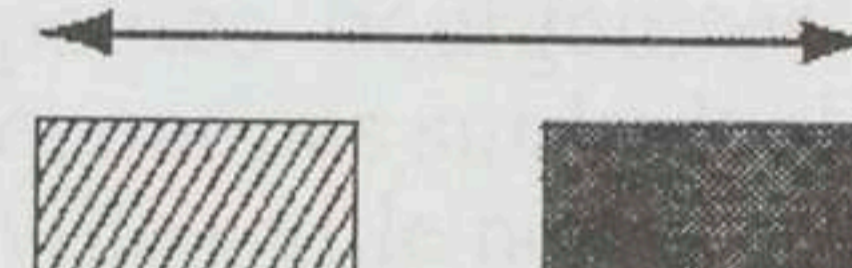


### 3) LES STRUCTURES SOCIO-SPATIALES COMPIEGNOISES EN 1982 : différentiation des corrélations pour les axes 1 et 2

Axe 1



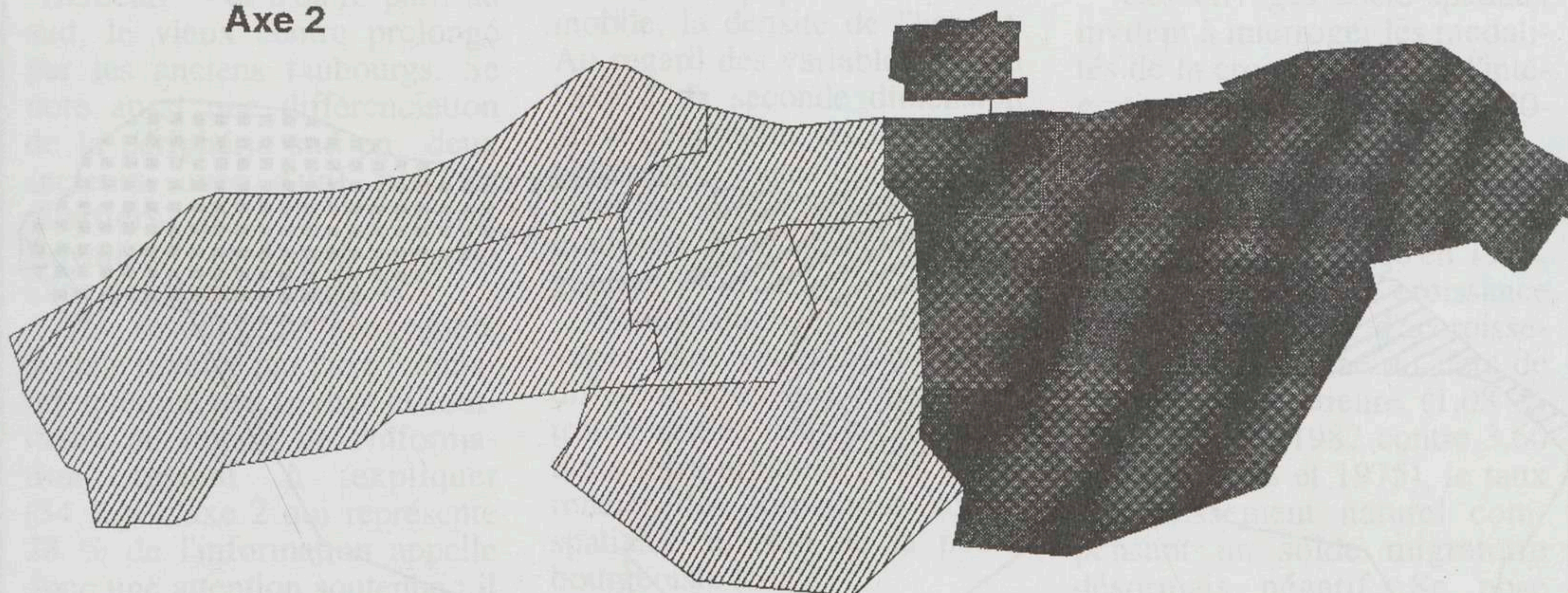
Axe 1



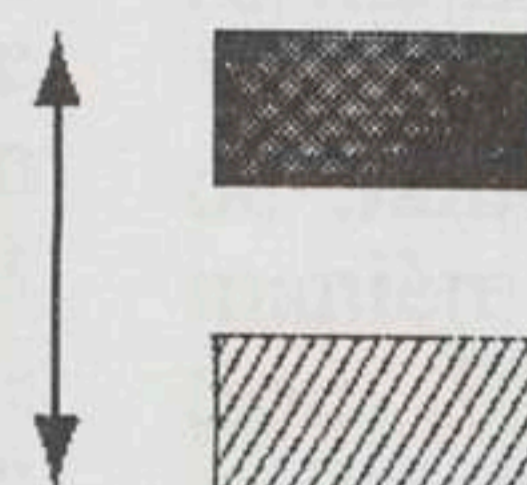
Corrélations négatives

Corrélations positives

Axe 2



Axe 2

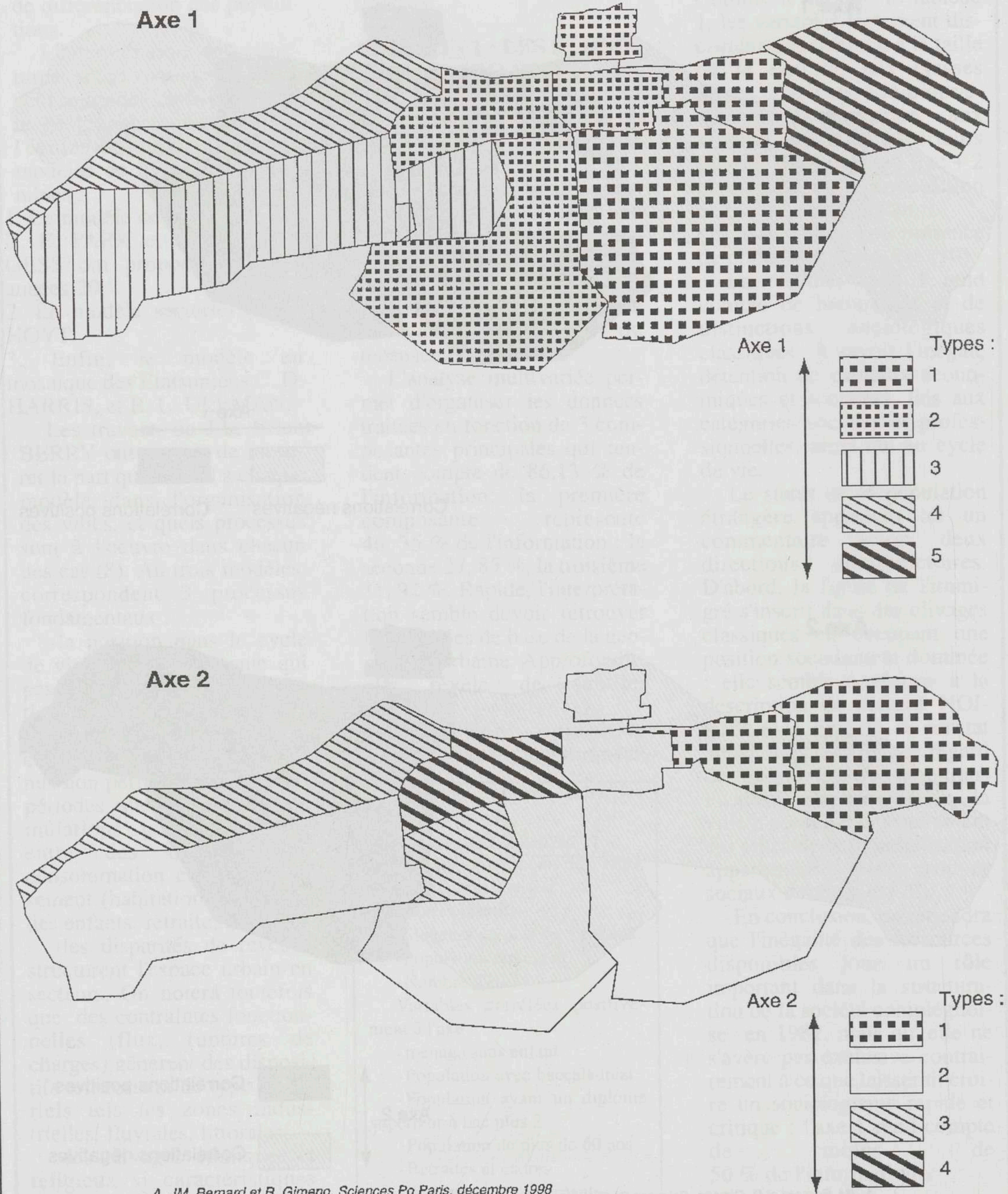


Corrélations positives

Corrélations négatives



**4) LES STRUCTURES SOCIO-SPATIALES COMPIEGNOISES EN 1982 :**  
*analyse des corrélations pour les axes 1 et 2.*



A. JM. Bernard et R. Gimeno. Sciences Po Paris, décembre 1998



centre-périphérie (cartes 2 et 3). Il oppose en effet le centre de l'agglomération (les quartiers 1, 2, 3, 5, 8, corrélés positivement à l'axe), à la périphérie, corrélée négativement à l'axe. L'analyse statistique met en exergue le zonage urbain et les ségrégations spatiales qu'expriment paysages urbains, pratiques et représentations individuelles ou collectives : se trouve opposée la "vieille ville" - l'espace occupé antérieurement à la Seconde Guerre Mondiale, partiellement rebâti dans le style "reconstruction"-, à la "ville nouvelle", construite en trois étapes après 1945.

Ce modèle dual doit être nuancé. En effet, l'analyse des valeurs des corrélations invite à une différenciation des quartiers selon 5 types, évoquant une structure plus sectorielle que concentrique. S'observe une hiérarchisation au sein de la vieille ville, entre d'une part les quartiers nord, proches du Palais - "Les Avenues" et "Bellicart" - et d'autre part, au sud, le vieux centre prolongé par les anciens faubourgs. Se note aussi une différenciation de la périphérie sud en deux secteurs, avec d'une part les quartiers de "la Victoire-Royallieu", et d'autre part, "le Clos des Roses" (carte 4).

En résumé, la géographie sociale révélée par l'axe 1 apparaît quelque peu triviale et sommaire au regard de l'information restant à expliquer (54 %). L'axe 2 qui représente 28 % de l'information appelle donc une attention soutenue : il met en exergue des distinctions subtiles entre des groupes et des quartiers sociologiquement proches, renvoyant aux processus de la croissance urbaine des années 70.

### 1.2. De l'opposition nord-sud à la ville intégratrice.

**Tableau 2 : lien entre les variables et l'axe 2**

| <u>Variables corrélées négativement</u> |   |
|---|---|
| -                                       | origine régionale                           |
| -                                       | nombre d'employés                           |
| -                                       | 20-40 ans                                   |
| -                                       | au moins une voiture                        |
| -                                       | détenteur du CAP et du BEP                  |
| -                                       | nombre de ménages avec deux enfants         |
| -                                       | professions intermédiaires                  |
| -                                       | origine France                              |
| <u>Variables corrélées positivement</u> |   |
| -                                       | population dans le même logement qu'en 1975 |
| -                                       | origine compiégnoise                        |
| -                                       | sans diplôme                                |
| -                                       | nombre d'immeubles de un logement           |
| -                                       | nombre d'immeubles                          |

L'axe 2 différencie les populations selon leur relative mobilité géographique - les natifs de la commune s'opposent aux populations picardes et non picardes -, la détention ou non d'un diplôme professionnel, la présence d'actifs appartenant à des catégories sociales intermédiaires, de ménages à deux enfants et équipés d'une automobile, la densité de l'habitat. Au regard des variables liées à l'axe 2, la seconde dimension de la géographie sociale locale tient aux clivages qui différencient les classes moyennes plus modestes de la société compiégnoise.

Fondamentalement, les clivages sont géographiques : la différenciation des origines se trouve réifiée dans les localisations intra-urbaines pour différencier des formations socio-spatiales au sein de la petite bourgeoisie locale.

En effet, au plan spatial, l'axe 2 oppose le nord de l'agglomération (les quartiers 1, 2, 8, 9) au sud (carte 3). La rue Carnot que prolonge l'ancien tracé des remparts sur lesquels les agents de l'INSEE ont calqué le maillage apparaît comme une ligne de partage de l'espace compiégnois, différenciant au sein de la vieille ville, le centre,

et les quartiers aristocratiques des anciens faubourgs. Toutefois, ici encore, l'analyse des corrélations conduit à nuancer ce chorotype dual : comme le montre la carte 4, le centre prolongé par les quartiers en lisière de forêt se distingue des quartiers en bordure du centre et de l'Oise. Ces derniers, en attente d'une réhabilitation urbaine mise en oeuvre en 1995, accueillent alors et fort classiquement, zone d'activités artisanales, station d'épuration, caserne des pompiers, terrains de sport, et une opération architecturale originale, appelée spontanément, "Babel Oued sur Oise".

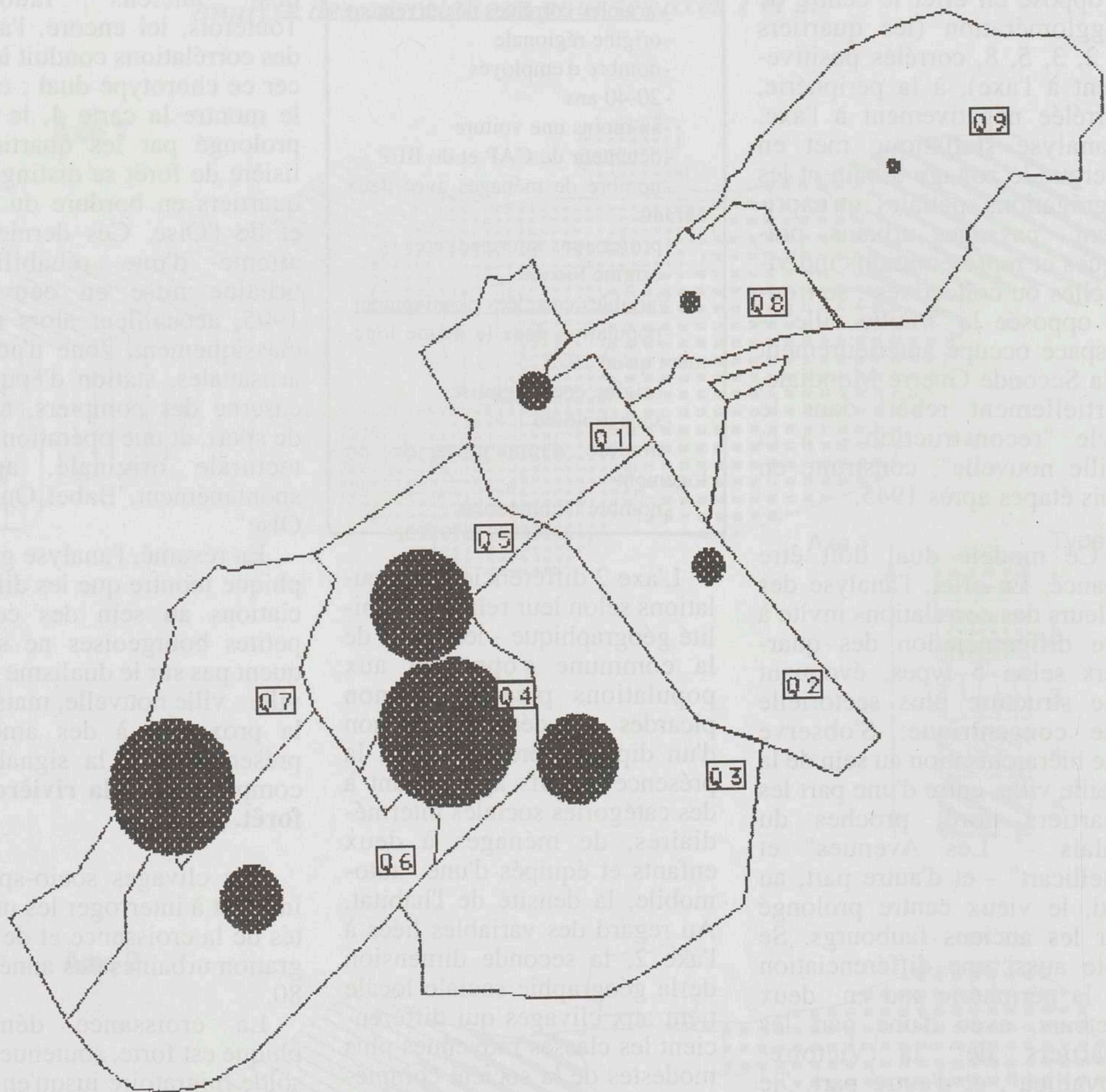
En résumé, l'analyse géographique montre que les différenciations au sein des couches petites bourgeoises ne se calquent pas sur le dualisme vieille ville - ville nouvelle, mais selon la proximité à des aménités, présentes dans la signalétique compiégnoise : **la rivière et la forêt.**

Ces clivages socio-spatiaux invitent à interroger les modalités de la croissance et de l'intégration urbaines des années 70-80.

La croissance démographique est forte, soutenue par le solde migratoire jusqu'en 1975. A partir de 1975, la croissance se ralentit : le taux d'accroissement annuel tombe au tiers de la période antérieure (1,08 % entre 1975 et 1982 contre 3,60 % entre 1968 et 1975), le taux d'accroissement naturel compensant un solde migratoire désormais négatif. Se pose alors la question de l'accueil et des trajectoires spatiales des résidents. Les quartiers de la Victoire, du Clos des Roses et de Saint Germain assurent, de manière différenciée, la fonction d'accueil des nouveaux arrivants, alors que les quartiers nord font quelque peu figure de quartiers conservatoires.



## 5) EMPLOYÉS FONCTION PUBLIQUE



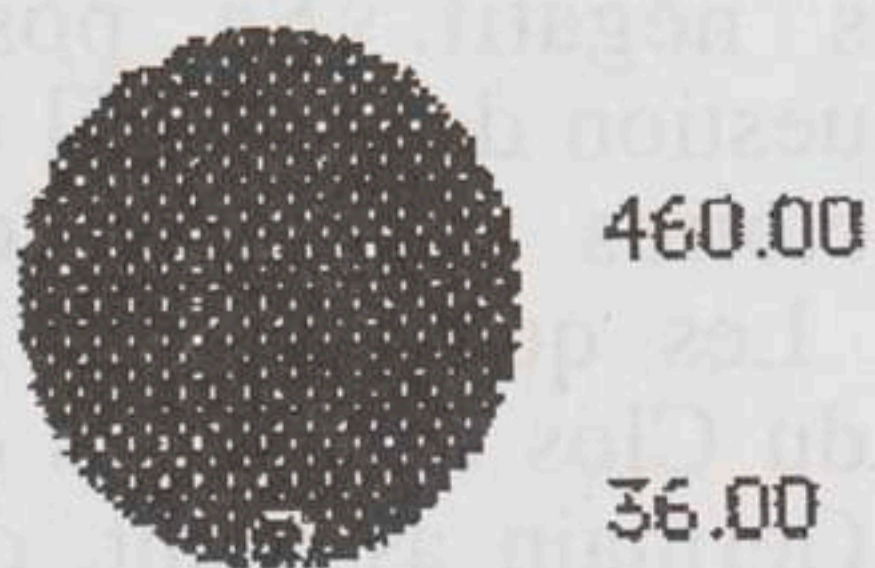
### Progression linéaire

Moyenne = 224.4444

Écart-type = 148.6107

Minimum = 36.00

Maximum = 460.00



**Répartition des employés de la fonction publique en 1982 : le Compiègne sud bénéficie d'une forme de la régulation étatique.**

A.J.M. Bernard et P. Meyssembourg, UTC novembre 1998



Ces différenciations socio-spatiales sont inséparables des modalités de la croissance économique des années 70-80.

La tertiarisation de l'économie locale se poursuit : la part de la population active dans les services s'élève à 60 % en 1980, 65 % en 1989 ; la part des employés dans la population double entre 1968 et 1982, passant de 17,4% à 30,5%. Se pose alors la question de l'importance de la **régulation publique** : à l'ombre du pouvoir, sur la route des invasions, la ville semble devoir s'apparenter aux **villes d'Etat**, par son ancien statut de résidences royale ou impériale, sa fonction militaire traditionnelle, et son originalité universitaire renvoyant au fait technopolitain. Cette représentation doit être convoquée avec prudence (13). D'abord à l'aune de l'emploi public : entre 1980 et 1990, le nombre des actifs employés dans le secteur tertiaire public passe de 5550 à 7070 ; ce qui signifie que les administrations publiques occupent 22 actifs sur 100 en 1980, 25 en 1985, 23 en 1990. Ensuite à l'aune des transferts publics : la part des fonds publics (directs et indirects) dans le revenu disponible brut des ménages se situait en 1990 dans la tranche des 40-50 %, à des niveaux moindres que la plupart des villes du quadrant Nord du Bassin Parisien - Beauvais, Amiens, Saint-Quentin se classent dans la tranche des 50-60 % (14).

La **relative faiblesse** de la dépendance à l'égard de la régulation publique est, cependant, à nuancer à l'échelle de l'agglomération compiénoise. Ainsi, comme le montre la carte de l'emploi public (carte 5), peut-on distinguer en 1982 un Compiègne "abrité" qui s'identifie aux quartiers corrélés négativement à

l'axe 2 : l'emploi public assure donc l'accès à la classe moyenne et l'intégration dans la ville en différenciant les accédants de la petite bourgeoisie autochtone.

En résumé, l'axe 2 révèle le parallélisme entre l'espace des positions géographiques intra-urbaines et l'espace des dispositions sociologiques que les résidents de la petite bourgeoisie peuvent vivre sur le mode : être compiénois- ne pas être compiénois- comment en être ? (15)

### 1.3. Des spécificités localisées.

L'axe 3 représente 12 % de la trace. Il oppose les populations logées par leur employeur, les cadres motorisés et diplômés aux sans-diplômes. La variable la plus fortement corrélée positivement à l'axe 3 est "logé par l'employeur". L'axe 3 rend compte dans une certaine mesure de la géographie si particulière des logements des militaires et des gendarmes, des personnels des haras nationaux ou de l'éducation nationale.

L'axe 3 différencie des quartiers contigus. Les Avenues s'opposent à Bellicart, et les Sablons se distinguent des quartiers de la Victoire, de Saint-Germain ou de Royallieu. L'axe 3 définit plus précisément un dispositif sectoriel localisé au nord de l'agglomération, en différenciant les quartiers jouxtant le Palais. Le connaisseur empirique du Compiènois s'étonnera quelque peu de l'émergence tardive de cette distinction : les Avenues avec leurs imposantes villas et leurs écuries ne semblent guère avoir de point commun avec "Bellicart" et ses pavillons. La route de Soissons, le Palais et son Parc, les infrastructures sportives (le golf, et l'hippodrome côté Avenues; les

courts de tennis, puis les terrains de football et de rugby côté Bellicart), le cimetière arboré constituent une large et profonde coupure paysagère. Se posent ici les questions du maillage généré par l'INSEE et des critères de discrétisation mis en oeuvre : si le quartier des Avenues apparaît homogène à maints égards, le quartier de Bellicart se compose d'îlots très variés, les plus proches du Palais, rappelant les Avenues.

L'axe 5 permet de préciser une spécificité géographique. Une variable lui est corrélée de manière nettement positive : la part des agriculteurs. Ainsi se distingue du centre-ville le quartier INSEE qui le jouxte au sud : Saint-Germain, l'ancien domaine des maraîchers aux toponymes évocateurs.

En 1982, la géographie sociale compiénoise apparaît simple, fondée sur la hiérarchie et les résonances d'un modèle concentrique, et d'une opposition Nord-Sud, différenciée localement. Le maillage des quartiers INSEE aidant, s'impose toutefois une représentation sectorielle de la ville entre la rivière et la forêt. La géographie sociale décrite présentement se trouve déterminer alors bien des comportements sociaux, comme l'illustre la géographie de la consommation carnée (16).

## SECTION 2 : LES STRUCTURES SOCIO-SPATIALES EN 1990.

L'espace social compiénois de 1990 a été configuré à partir d'une base de données géographiques fondée sur le recensement de 1990.

Le maillage se trouve simplifié au regard de ce qu'il était en 1982 : Compiègne ne compte plus que 5 quartiers INSEE :



### 6) Structure socio-spatiale en 1990 (1)

| N° | Descripteurs          | Q1 | Q2 | Q4 | Q3 | Q5 |
|----|-----------------------|----|----|----|----|----|
| 38 | Ref 15-24 ans         |    |    |    |    |    |
| 17 | Artisans              |    |    |    |    |    |
| 44 | logements ant. à 1948 |    |    |    |    |    |
| 48 | Maisons individuelles |    |    |    |    |    |
| 50 | Autres logements      |    |    |    |    |    |
| 56 | logts vacants         |    |    |    |    |    |
| 6  | 40-59 ans             |    |    |    |    |    |
| 7  | 60-74 ans             |    |    |    |    |    |
| 41 | Ref 40-59 ans         |    |    |    |    |    |
| 37 | 1 personne            |    |    |    |    |    |
| 47 | logement post à 1982  |    |    |    |    |    |
| 51 | Propriétaires         |    |    |    |    |    |
| 22 | Retraités             |    |    |    |    |    |
| 19 | Professions interméd. |    |    |    |    |    |
| 18 | Cadres- Prof. lib.    |    |    |    |    |    |
| 8  | 75 ans et plus        |    |    |    |    |    |
| 15 | Bac plus 2            |    |    |    |    |    |
| 16 | Diplome sup.          |    |    |    |    |    |
| 14 | Bac                   |    |    |    |    |    |
| 23 | Autres professions    |    |    |    |    |    |
| 36 | Origine non France    |    |    |    |    |    |
| 5  | 20-39 ans             |    |    |    |    |    |
| 12 | CAP                   |    |    |    |    |    |
| 13 | BEP                   |    |    |    |    |    |
| 27 | Né dans la région     |    |    |    |    |    |
| 43 | 5 personnes et plus   |    |    |    |    |    |
| 49 | Logt collectif        |    |    |    |    |    |
| 21 | Employés              |    |    |    |    |    |
| 28 | Né dans le départ.    |    |    |    |    |    |
| 4  | 0-19 ans              |    |    |    |    |    |
| 20 | Ouvriers              |    |    |    |    |    |
| 24 | Chômeurs              |    |    |    |    |    |
| 25 | Origine CEE           |    |    |    |    |    |
| 52 | locataires            |    |    |    |    |    |
| 55 | Nbre de pers/ pièce   |    |    |    |    |    |

### 7) Structure en 1990 2)

| N° | Descripteurs        | Q3 | Q1 | Q5 | Q4 | Q2 |
|----|---------------------|----|----|----|----|----|
| 45 | logements 1948-1968 |    |    |    |    |    |
| 10 | CEP                 |    |    |    |    |    |
| 32 | même commune        |    |    |    |    |    |
| 33 | même région         |    |    |    |    |    |
| 34 | même département    |    |    |    |    |    |
| 9  | aucun diplôme       |    |    |    |    |    |
| 3  | hommes              |    |    |    |    |    |
| 31 | même logement       |    |    |    |    |    |
| 26 | hors CEE            |    |    |    |    |    |

### 8) Structure en 1990 (3)

| N° | Descripteurs           | Q1 | Q3 | Q4 | Q5 | Q2 |
|----|------------------------|----|----|----|----|----|
| 53 | logements 1-3 pièces   |    |    |    |    |    |
| 35 | Origine France         |    |    |    |    |    |
| 2  | Femmes                 |    |    |    |    |    |
| 29 | Né en France           |    |    |    |    |    |
| 39 | Ref 25-39 ans          |    |    |    |    |    |
| 46 | logements de 1968-1982 |    |    |    |    |    |
| 40 | Ref 40-59 ans          |    |    |    |    |    |
| 11 | BEPC                   |    |    |    |    |    |



- Q1 Le Centre-Bellicart
- Q2 Les Avenues-Les Sablons
- Q3 Royallieu - La Victoire
- Q4 Les Jardins-Saint Germain
- Q5 Le Clos des Roses.

Ont été retenus 56 descripteurs. La méthode d'analyse multivariée mobilisée relève ici des techniques matricielles élaborées par J. BERTIN, parce que plus adaptées à un petit nombre d'entités spatiales (17) que l'analyse factorielle. Les différences de structuration des données et de techniques de classification appellent de la prudence dans la comparaison des résultats des deux analyses.

En 1990, il est possible de repérer trois composantes principales structurant la géographie sociale locale.

### 2.1 Un dualisme renforcé

La première composante mobilise 36 descripteurs (Figure 6). Elle met en exergue les disparités de ressources qui structurent les positions sociales et spatiales. Cinq groupes de variables, souvent redondantes, s'avèrent discriminants.

Le premier groupe réunit les variables : 40-59 et 60-74 ans, Artisans, logement avant 1948, logements vacants. Il s'oppose au groupe 5 qui réunit les variables 0-19 ans, ouvriers, chômeurs, immigrés de la CEE, locataires, nombre de personnes par pièces supérieurs à la moyenne compiénoise.

Le second groupe réunit les variables : logements récents construits après 1982, propriétaires, retraités, professions intermédiaires, cadres, population de plus de 75 ans, diplômés du supérieur (niveau égal ou supérieur au baccalauréat plus 2). Il assure la transition avec les troisième et qua-

trième groupes de variables, à savoir : population de 20-39 ans, employés, diplômés niveaux CAP et BEP, population d'immigrants venus de la région Picardie, famille nombreuse, logement collectif.

A la différence de ce que montrait l'analyse des données de 1982, le traitement matriciel met en stricte relation les inégalités de détention de capitaux économiques et scolaires, les positions sociales et le cycle de vie. Cette simplification des principes de différenciation sociale s'accompagne d'un clivage net entre le vieux Compiègne bourgeois et sa périphérie sud plus populaire.

Des nuances socio-géographiques peuvent être apportées, en distinguant trois types de quartiers (figure 6). Aux quartiers 1 et 2, regroupant le Centre, les Avenues, et les Sablons s'opposent les quartiers 3 et 5 de Royallieu, et du Clos des Roses. Le quartier 4 des Jardins assure géographiquement et sociologiquement la transition entre le Compiègne nord et le Compiègne sud.

Au regard de la situation de 1982, et d'un découpage INSEE regroupant d'une part, les anciens quartiers du Centre, de Bellicart et de la Zone industrielle Nord, d'autre part, les Avenues et les Sablons, les faits majeurs sont la substitution d'un clivage dual Nord-Sud aux modèles concentrique ou sectoriel ainsi que la fixation d'une discontinuité majeure au Sud du Boulevard des Etats-Unis et du quartier dit "des Maréchaux".

Cette dualisation de la ville réactive l'opposition "vieux ville" - "ville nouvelle", posant la question du dysfonctionnement des modes de régulation antérieurs. Elle doit être cependant nuancée par

l'analyse de 2 composantes secondaires.

### 2.2. Mobilité spatiale et dispositif centre-périphérie.

La seconde composante tient à 9 descripteurs, opposant deux classes de variables (figure 7). La première regroupe 6 variables, soit : logements construits de 1948 à 1968, absence de diplôme ou détention du CEP, origines compiénoise, oisienne ou picarde. Le second groupe comprend les caractéristiques telles la surmasculinité, l'absence de mobilité spatiale et la naissance hors de la CEE. La seconde composante oppose les quartiers des Avenues, des Sablons et des Jardins aux quartiers du vieux centre, de Bellicart, du Clos des Roses et, secondairement, de Royallieu - La Victoire.

Cette seconde composante met en évidence une nouvelle structure socio-spatiale de type centre - périphérie, deux géotypes que l'on peut confronter à ceux précisés précédemment par l'axe 2. Se distinguent deux Compiègne, aux discriminants fondamentalement géographiques mais corrélés à des indicateurs évoquant une population dominée scolairement. A un Compiègne ouvert s'oppose le Compiègne marqué par la faible mobilité spatiale. Celui-ci est de surcroît parcouru, paradoxalement, par une tension entre le localisme et les horizons internationaux.

Au regard de la situation de 1982, la structure spatiale de l'intégration urbaine se trouve donc inversée: la ville ouverte et accueillante se situe au centre, recouvrant la vieille ville méridionale ; en revanche, la périphérie peut fonctionner comme un piège urbain sous le signe du dualisme de l'espace des origines.



A l'articulation des deux géotypes, se situe le quartier de la Victoire-Royallieu. Celui se distingue par une spécificité urbanistique : le premier grand ensemble compiègnais y fut construit dans l'après-guerre, avec une certaine réussite architecturale que l'on redécouvre aujourd'hui. D'autre part, il abrite une population modeste, mais enracinée dans des horizons locaux (18).

Dès lors se manifestent et se nuancent deux discontinuités intra-urbaines. La limite sud du quartier des Jardins se renforce tandis que se dessine sociologiquement la discontinuité paysagère que constituent le golf et le champ de courses. En revanche, le boulevard des Etats-Unis et la limite sud du quartier dit des maréchaux, à la jonction des quartiers INSEE de la Victoire et des Sablons, ne constituent pas une frontière, témoignant d'une ouverture sur les quartiers centraux.

### 2.3 Un axe de modernité ?

La troisième composante oppose l'axe Les Jardins-Royallieu, éventuellement prolongé par le centre-ville aux deux quartiers qui le jouxtent : les Avenues et le Clos des Roses (figure 8). Les variables discriminantes sont les petits logements (1-3 pièces), construits entre 1968 et 1982, la mobilité géographique dans le cadre national, la féminisation, l'importance des actifs. D'une certaine manière, se trouve ici configuré le Compiègne tertiaire et universitaire, où s'expérimentent la décohabitation, et la recomposition de la famille.

### Conclusion

La géographie sociale de Compiègne met en exergue 4 conclusions.

1°. La représentation unitaire du fait urbain compiègnais doit s'accommoder de différenciations géographiques et diachroniques.

2°. L'espace social compiègnais tient à des "effets de lieux". D'abord parce qu'il existe une mémoire territorialisée. S'observe une permanence historique de structures spatiales plus ou moins floue comme la distinction "vieux ville"- "ville nouvelle". Ensuite parce que les Compiègnais ont intégré ces structures spatiales : l'espace des positions est l'espace des dispositions qu'autorisent les ressources économiques, sociales et culturelles mais aussi la relation ancienne et intime que recouvre le fait d'être "natif". La réification intra-urbaine des trajectoires spatiales, de l'opposition entre des espaces ouverts aux autochtones et des espaces offerts aux alloctones, témoigne d'une naturalisation de ces dispositions. Certains sociologues et géographes ont parlé de ces effets de lieux en terme d'habitus spatial, de sens pratique des structures spatiales qui déterminent les stratégies géographiques. A suivre ces auteurs, il existerait un habitus compiègnais.

3°. Pourtant, comme l'ont montré les analyses des composantes principales, il n'existe pas un espace social, mais une pluralité de mondes socio-spatiaux. Il faut donc imaginer le Compiègnais comme un homme pluriel, disposant d'un répertoire de représentations et de logiques spatiales qu'il mobilise en fonction de ses actions, ses déplacements et ses trajectoires urbaines (19).

4°. Enfin, la géographie sociale du Compiègne legendriste s'est recomposée. Marqué par la grande croissance, celle que J. LEGENDRE appelait "la

révolution agricole de l'exode rural", l'espace social compiègnais s'est trouvé d'abord structuré par les inégalités de ressources économiques et scolaires ainsi que le développement des petites classes moyennes que favorisaient les soutiens au logement collectif, l'explosion du tertiaire, la régulation assurée aussi bien par les grandes entreprises que le secteur public. Puis, au début des années 90, se sont manifestées des formes spatiales de la crise du modèle antérieur d'intégration et de régulation urbaines tandis que se distinguait le quartier de Saint Germain anticipant sur les opérations de rénovation en cours.

Qu'est la géographie sociale compiègnaise en cette fin de siècle ?

La macrogéographie, en particulier la géographie électorale, permet de relativiser les pathologies, ou d'en évaluer la supportabilité, à l'aune de la montée des votes protestataires ou du changement de personnel politique dans la circonscription Nord, à l'occasion d'une triangulaire. Or, les résultats des élections législatives de 1997 s'avèrent paradoxaux. Inscrite dans une région et un département travaillés par la puissance des votes protestataires, Compiègne échappe au dispositif centre-périphérie qui structure le Bassin Parisien, et à la force du National-populisme qui affecte les villes d'Etat : alors que dans les zones périurbaines aux franges de l'aire métropolitaine, l'extrême droite rencontre des scores largement supérieurs à la moyenne du Grand Paris (16,4 %), l'agglomération se distingue par un légitimisme qui la rapproche des quartiers centraux de la ville de Paris et du Sud-Ouest francilien. Se retrouve alors l'imaginaire compiègnais : la ville



s'apparente à la France circumparisienne, celle des réseaux de centres urbains, animés par des groupes sociaux fortement dotés en capital social, économique ou culturel, très internationalisés, les plus en phase avec les mutations du système productif et plutôt réticents au centralisme de l'Etat (20).

#### NOTES :

(1) On peut définir l'image comme une représentation mentale pouvant se cristalliser sur des supports visuels ou textuels. Produit de la faculté humaine à se représenter le monde, l'image n'est jamais en adéquation totale avec l'objet représenté. L'imaginaire est l'ensemble des représentations d'un objet dans une culture donnée. cf. DURAND G., *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 1969.

(2) GUMUCHIAN H., *Représentations et aménagement du territoire*, Paris, Anthropos-Economica, 1991. LUSSAULT M., "L'espace pris au mot", *Le Débat*, N°92, novembre-décembre 1996, p 99-110.

(3) DAMETTE E., SCHEIBLING J., *Le Bassin Parisien*, Paris, D.A.T.A.R., 1992.

(4) PIERCY P., *La France, le fait régional*, Paris, Hachette, 1997, p 142-143. Voir aussi BERNARD A.J.M., "Compiègne, une nouvelle dynamique: de la Carlopolis à la technopolis", *Hommes et Terres du Nord*, 1988, N°4, pp 203-215.

(5) Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, *Image de la ville de Compiègne. Etude des consommations individuelles et collectives de ses habitants*, Compiègne, Jeune Chambre Economique de Compiègne, 127 p., Sans date. L'enquête a concerné 250 personnes.

(6) Enquête conduite en 1989 auprès de 218 étudiants. L'échantillon comprenait 161 hommes et 82 femmes ; 105 étudiants de "Tronc commun", 95 étudiants de "branche" et 18 étudiants de troisième cycle.

(7) SANDERS L., *L'analyse*

*statistique des données en géographie*, Montpellier, RECLUS, 1989.

(8) BERRY J.L. B. (ed), "Comparative Factorial Ecology", *Economic Geography*, vol 47, 1971, p 209-306. GRATALOU P., "Les quartiers des villes", *Géographiques, Espace à vivre, espace vécu*, Paris, CNDRP, 1992 p 7-10.

(9) GHORRA-GOBIN C., *Los Angeles. Le mythe américain inachevé*, CNRS Editions, 1997. SCOTT A., SOJA E.W. (Ed), *The City : Los Angeles and Urban Theory at the End of the Twentieth Century*, University of California Press, 1996.

(10) Le tableau présente de manière littéraire les corrélations positives et négatives entre les variables et l'axe 1. Ne sont reportées que les variables réellement liées à l'axe selon l'importance décroissante de la corrélation.

(11) NOIRIEL G., *Le creuset français. Histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles*, Paris, Le Seuil, 1988.

(12) WAGNER A.-C., *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 1998.

(13) DAMETTE F., SCHEIBLING J., *La France, Permanences et mutations*, Paris, Hachette Supérieur, 1997. cf. pages 103 - 106 ; 135-139.

(14) Source: les équipes Sirius et L'OEIL de Créteil.

(15) L'analyse redécouvre ici les commentaires d'une géographie sociale qu'incarnent P. BOURDIEU et G. DI MEO. "Le lieu peut-être défini absolument comme le point de l'espace physique où un agent ou une chose se trouve situé, "à lieu", existe (...) Les agents sociaux qui sont constitués comme tels dans et par la relation avec un espace social (...) et aussi les choses en tant qu'elles sont appropriées par les agents, donc constituées comme propriétés, sont situés en un lieu de l'espace social que l'on peut caractériser par sa position relative par rapport aux autres lieux (au-dessus, au-dessous, entre, etc) et par la distance qui le sépare d'eux. Comme l'espace

physique est défini par l'extériorité mutuelle des parties, l'espace social est défini par l'exclusion mutuelle (ou la distinction) des positions qui le constituent, c'est à dire comme structure de juxtaposition de positions sociales". extrait de BOURDIEU P. "Effets de lieu", in *La misère du Monde*, Paris, Seuil, 1993, p 249-262. Voir aussi DI MEO G., *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Anthropos-Economica, 1991. DI MEO G., "Objectivation et représentation des formations socio-spatiales : de l'acteur au territoire", *Annales de Géographie*, 1987, N° 537, p 564-594.

(16) BERNARD A.J.M., "La consommation carnée compiègnoise. première approche", *Hommes et Terres du Nord*, 1985, N°4, p 301-312. BERNARD A. J.M., "Viandes et sociétés à Compiègne", in PELTRE J., THOUVENOT C. (ed), *Alimentation et régions*, Presses Universitaires de Nancy, 1989, p 113-124.

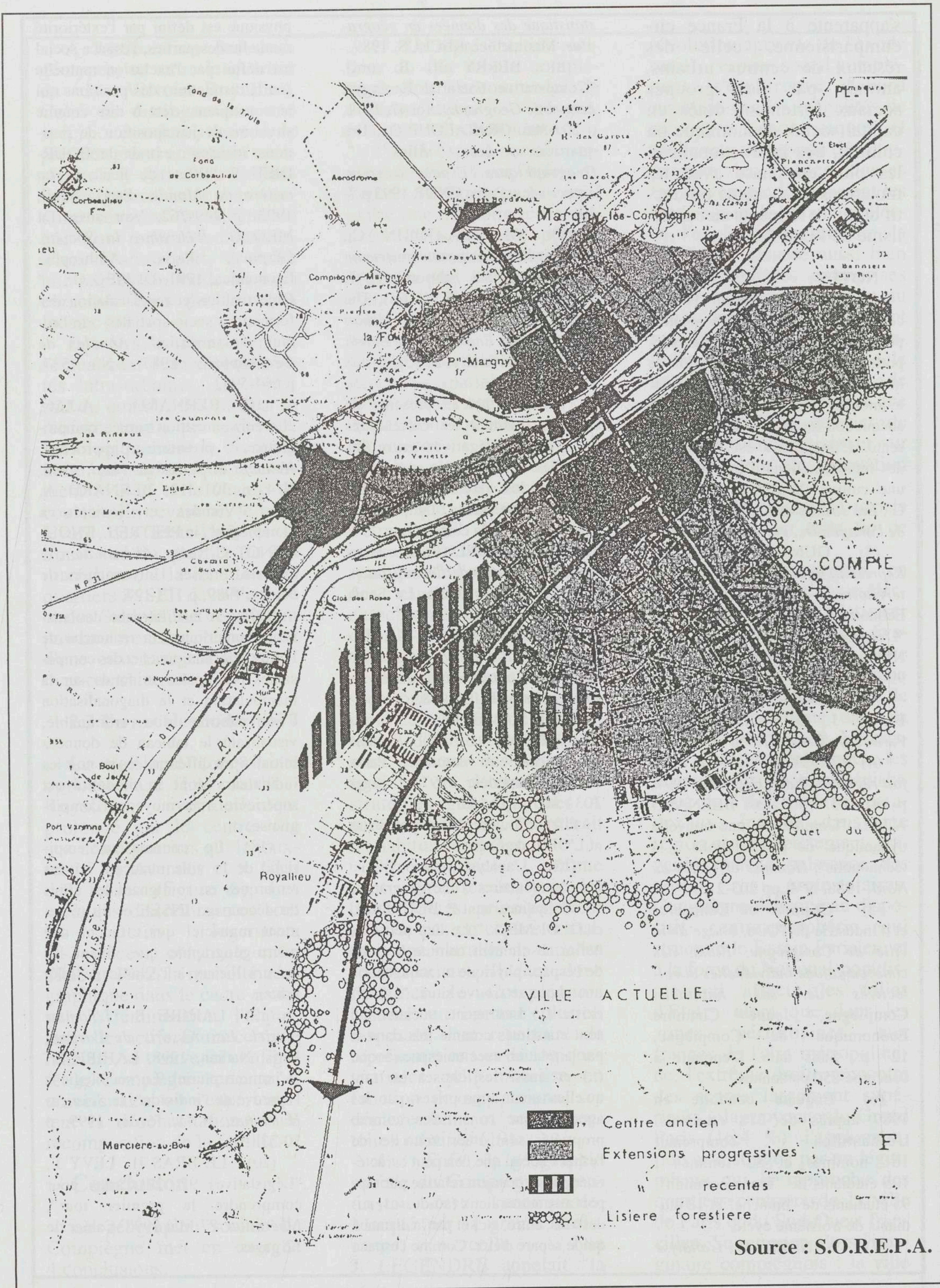
(17) A la différence des analyses numériques, la recherche de l'ordre informationnel et des composantes principales se fonde sur la manipulation et la diagonalisation d'une matrice dite ordonnable, visualisant le tableau de données initial. Sont différenciées en noir les indicateurs dont la modalité est supérieure à la moyenne compiègnoise.

(18) Le connaisseur empirique de la ville nuancera ici ces remarques en soulignant les effets du découpage INSEE et du traitement matriciel qui effacent une micro-géographie que vivent les acteurs locaux à l'échelle de l'îlot urbain.

(19) LAHIRE B., *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998. LAHIRE B., "L'homme pluriel. La sociologie à l'épreuve de l'individu", in *Sciences Humaines*, N°91, février 1999, p 30-33.

(20) LE BRAS H., LEVY J., "Législatives 97. 29 Cartes pour comprendre le premier tour", *Libération*, 27 Mai 1997, Cahier de 12 pages.





Source : S.O.R.E.P.A.